

**DELIBERATION N° 5 / 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
Réunion du 11 mai 2006**

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni
le 11 mai 2006 à 15h30**

Étaient présents :

M. Philippe ETIENNE, M. Michel LUMMAUX, M. Antoine POUILLIEUTE, M. Jean-François DESMAZIERES,
M. Jean-Christophe DEBERRE, Mme Françoise LE BIHAN, M. Sylvain ITTE.
M. Gérard BLONDEL.
M. François PERRET, Mme DUTERTRE.
M. Philippe CERF.
M. Laurent GARNIER.
Mme Monique CERISIER-BENIGUIGUA.
Mme Anne BARNAUD, M. Michel CHAUSSEMY, M. Jean-Pierre BAYLE, M. François DENIS,
M. Abdelouhab BOUKOURAYCH.
M. Didier PEREME, M. Michel BOUDOUX, M. Roger FERRARI, M. Stephan MADRIAS, M. François TURLAN.

*En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, M. François ROCHEBLOINE, M.
Pierre-Yves DUWOYE, empêchés, ont donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE.*

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Didier COULOMBEL, M. Jean SARREO.

POINT N° 5 : autorisation de modification du projet immobilier

L'Agence, en raison de contraintes d'urbanisme et de conditions juridiques complexes, a décidé d'abandonner le projet d'achat d'un terrain pour la construction d'un établissement neuf sur Munich. Ce projet avait reçu l'approbation du conseil d'administration lors de sa séance du 1^{er} juin 2005.

La demande aujourd'hui porte sur l'acquisition, pour un montant de 18 millions d'euros, d'un immeuble destiné à accueillir le primaire.

Le Président soumet cette autorisation de modification du projet immobilier de Munich au vote du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

VOTE POUR : UNANIMITE

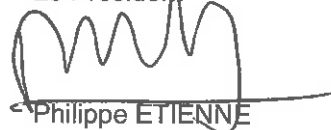
L'autorisation de modification du projet immobilier de Munich est adoptée.

Pour exécution
La Directrice



Maryse BOSSIÈRE

Le Président



Philippe ETIENNE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères.

Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie.

Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Monsieur le ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat.